

3000 professionnels de RASED supprimés des milliers d'élèves en difficulté sur le carreau !

Non à la suppression pure et simple de 3000 professionnels (postes E et G) des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté !

Cette mesure va priver des dizaines de milliers d'élèves des aides spécialisées, qui ne couvriraient plus tout le territoire, et conduira à terme à la suppression des RASED.

La brutalité de cette décision vient souligner la contradiction d'une politique ministérielle qui prétend faire de la lutte contre l'échec scolaire une « priorité. »

La mise en place des deux heures d' « aide personnalisée » ne peut se substituer au travail effectué dans le cadre des Réseaux d'Aides, qui ont été créés pour répondre aux besoins particuliers des élèves en difficulté.

Nous exigeons le maintien des aides spécialisées proposées par le dispositif des RASED et ses trois catégories de professionnels titulaires de diplômes spécifiques (maître E, rééducateur et psychologue de l'Education Nationale).

Nous exigeons l'abandon de la suppression des 3000 postes.

Nous demandons l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Nom	Prénom	fonction	commune	signature

A renvoyer par courrier

à **SE-UNSA 54** **4, rue Alfred Mézières - BP 53365** **54015 NANCY CEDEX**
Ou par mail : e-mail: 54@se-unsas.org